

sition était aussi sincère que l'était ma manière de voir en maintenant mon opinion sur ce point, j'ai, dis-je, à de grands risques comme homme public, tenté de défendre ces droits réclamés par la minorité et auxquels je croyais qu'elle avait droit d'après notre constitution, et j'ai été défait par le vote des électeurs catholiques de la province de Québec.

Dans ces circonstances, je n'hésite pas un seul instant à dire, que bien que mes idées sur ce sujet ne soient pas changées, la responsabilité de cette question qui pesa d'abord sur les épaules de sir Mackenzie Bowell, comme chef du gouvernement et, par la suite, sur les miennes, comme chef de cabinet, je suis heureux de dire que cette même responsabilité repose maintenant sur les épaules de l'honorable premier ministre.

J'ajoute même que si l'honorable ministre et ses amis peuvent amener les parties les plus intéressées à partager leurs vues sur ce sujet et à accepter le règlement de la question tel qu'effectué par eux, je n'ai plus rien à dire.

Personne ne sera plus content que moi de voir cette question disparaître de l'arène parlementaire pour toujours. Je suis heureux que cette responsabilité ne pèse plus sur mes épaules ; je suis heureux aussi de n'avoir plus la responsabilité de chef du gouvernement, et bien que mes idées et mes opinions personnelles restent les mêmes sur cette question, je ne serai pas obligé à l'avenir, comme je l'ai été dans le passé, de m'efforcer de défendre ces droits que l'honorable chef de la droite est maintenant tenu de protéger en vertu de la constitution.

Je regrette, M. l'Orateur, d'avoir retenu aussi longtemps l'attention de cette Chambre sur une question aussi familière aux honorables députés, mais j'ai cru que dans les circonstances, il était de mon devoir d'en agir ainsi, attendu que c'est peut-être la seule occasion qui j'aie de corriger certains malentendus qui empêchent les honorables membres de la droite de se rendre compte du véritable état de la question.

C'est avec plaisir, M. l'Orateur, que je passe maintenant à la question du tarif qui intéresse au plus haut degré la population du Canada et qu'on attend avec la plus grande anxiété dans le moment. J'ai été quelque peu surpris de trouver dans les discours du trône la déclaration suivante :

Une mesure vous sera soumise à l'effet de reviser le tarif, laquelle, on a lieu de l'espérer, fournira le revenu nécessaire tout en sauvegardant les intérêts industriels, rendra notre système fiscal plus satisfaisant à la masse du peuple.

Ayant été de ceux qui ont pris une part active à l'établissement de la politique nationale, et ayant toujours été depuis un de ses fidèles partisans, il me semble que cette politique n'a jamais occupé une position plus belle et plus grande que celle qu'elle occupe aujourd'hui. L'honorable député (M. Russell) qui a présenté l'adresse en réponse au discours du trône, a fait allusion au déficit de \$300,000 constaté le 1er juillet 1896. Mais je signalerai à l'attention de cette Chambre le fait que les élections générales et l'incertitude qui existait chez la classe commerciale du pays, sur ce que pourrait être le résultat de ces élections, étaient suffisantes pour expliquer ce déficit.

Personne n'ignore que le simple fait d'un parti arrivant au pouvoir, et ayant promis de la manière la plus solennelle de détruire tout vestige de protection et d'établir une politique de réciprocité dans ce pays, était suffisant pour créer une perturbation

commerciale pouvant expliquer ce déficit. Mais je n'hésite pas à dire que l'année 1896, alors que la politique nationale existait depuis dix-huit ans, a été l'une des plus prospères au Canada ; le fait que les exportations, ce véritable indice de la puissance de production de ce pays, a atteint un chiffre sans précédent, est une preuve concluante de ce que la politique nationale a fait pour le Canada.

Plus que cela. Durant cette année-là, le commerce a augmenté d'au moins \$15,000,000. La statistique relative aux opérations du tarif et de la politique fiscale du Canada démontre que si jamais il y eut une époque où la condition financière et commerciale du pays fut satisfaisante ça été durant cette dernière année. Mais depuis lors il est facile de voir qu'un malheureux changement s'est opéré. Tout semblait tendre à favoriser le progrès du pays et tout a favorisé le gouvernement autant que ce dernier représente le Canada.

Par suite de la famine sévissant dans l'Inde le prix du blé a haussé considérablement et les cultivateurs du Manitoba et du Nord-Ouest ont joui d'une prospérité dont ils avaient été privés depuis plusieurs années. Le commerce de bois avec l'Europe, chacun le sait, n'a pas été depuis longtemps dans une condition aussi prospère qu'il l'a été l'année dernière. Inutile de parler du développement de notre industrie minière. J'ose croire, qu'il y en a parmi nous, qui se souviennent que lorsque j'ai préconisé dans cette chambre la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, je n'ai pas craint de prédire alors, que l'achèvement de ce chemin, en traversant les montagnes Rocheuses et en mettant notre province de la Colombie-Anglaise en communication avec le reste du Canada, aurait, pour effet de développer nos mines, qui en quelques années rendraient comparativement insignifiantes toutes dépenses que le gouvernement aurait pu faire pour la construction du chemin.

Ce développement s'est peut-être produit plus lentement que plusieurs d'entre nous ne l'avaient espéré, mais il s'est produit enfin, et nous voyons maintenant les ressources de la Colombie-Anglaise attirer l'attention du monde civilisé. Tous les pays de l'univers prennent le plus vif intérêt au développement des ressources illimitées des mines de la Colombie-Anglaise. Du district de Yukon et de toutes les parties de cette province, nous arrivent de merveilleux récits relativement à la découverte de l'or ; dans les districts d'Albérni, de la Kootanie, de Slovan, de Rossland et de la Rivière à la Pluie, de riches dépôts de minerai sont exploités. Je n'hésite pas à dire, dans ces circonstances que la condition commerciale actuelle au Canada, devrait être la plus prospère de l'histoire de notre pays.

Qui nous a donc empêchés de retirer tout le bénéfice possible des grands avantages que je viens d'énumérer ? Qui nous a privés des avantages de ces grandes sources de richesse et de cette circulation de l'argent qui a eu lieu dans le pays ? Si l'honorable premier ministre veut bien relire le *Globe*, il y verra une pénible nouvelle envoyée par son correspondant de Montréal, disant que 400 hommes ont été renvoyés de leur emploi, les lami-noirs devant rester fermés jusqu'à ce que leurs propriétaires sachent à quoi s'en tenir sur la question du tarif. Ce n'est là qu'un exemple de ce qui se passe par toute le Canada, et de ce qu'a produit cette stagnation commerciale et financière, laquelle a fait plus que contre-balancer tous ces merveilleux avan-